

Public

- Chef d'entreprise, technicien, chef de chantier, chef d'équipe et toute personne ayant à prévoir, commander, réceptionner et vérifier un échafaudage
- Nota - Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée

Prérequis

- Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur
- Maîtriser :
 - la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes et dessins) et à l'exercice de sa fonction
 - les mathématiques élémentaires
 - la lecture courante de plans

Modalités d'admission

- Sur dossier

Durée

- 21 heures

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- En langue française
- Méthodes d'animation actives alternant apports théoriques et mises en pratique

Qualité des formateurs

- Formateurs agréés par le SFECE - experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Attestation de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com

0809 908 908



ECH008

VÉRIFICATIONS DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED ET ROULANTS

Objectifs généraux

- ◆ Être capable de réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage
- ◆ Connaître les règles de construction, de réception, de contrôle, de conformité et de vérification d'un échafaudage fixe et roulant
- ◆ Connaître la législation en matière de responsabilité
- ◆ Être capable d'utiliser l'échafaudage dans le cadre de sa mission de vérification

Les plus de la formation



- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des mises en situation pratiques
- ◆ Remise à chaque participant d'une documentation

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation des connaissances (QCM) et des savoir-faire (exercices pratiques)

Validation

- ◆ En cas de réussite, délivrance d'une «attestation de formation» valant reconnaissance par le SFECE
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Code RNCP/RS : Sans objet
- ◆ Certificateur : Sans objet
- ◆ Code Certif Info : Sans objet



Agrément

- ◆ Agrément SFECE (Syndicat Français de l'Échafaudage, du Coffrage et de l'Étalement)

